

CHRONIQUE

de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'Analyses et de Publicité

FAIT DIVERS

LA POULE A TROIS PATTES P.4

LIDAOU, la boîte de nuit de prestige,
ouverte du mercredi à dimanche

dans le Complexe commercial de Uniprix à Adéwui
Tel. 22 20 93 47 / 22 20 93 46 / 99 46 59 59 / 23 20 59 59

DERNIÈRE MINUTE

Démission du gouvernement Houngbo :

Les vrais raisons P.3



Le PM Houngbo

Les Togolais découvrent le cynisme de "Sauvons le Togo" :



Me Zeus Ajavon, Coord. du CST

Le Collectif à la recherche de cadavres pour se faire entendre P.3&5

Coin du Civisme P.3

L'honnêteté

Insertion professionnelle des jeunes

400 jeunes artisans ont reçu des kits d'outillage du gouvernement P.2

Le directeur fondateur d'un journal aigri s'en prend à ses confrères P.3

Atelier de sensibilisation sur les mesures de facilitation et de fluidité du trafic sur le corridor ABIDJAN-LAGOS



M. Awadé Essobozou (g) et le Col. Essowè Baoua (dt)

P.5

Insertion professionnelle des jeunes artisans

400 jeunes artisans ont reçu des kits d'outillage du gouvernement

L'avenir de la jeunesse est au cœur des préoccupations du gouvernement. C'est ce qui a motivé la mise sur pied du projet d'insertion des jeunes artisans par le ministère du Développement à la base et de l'Emploi des jeunes. Il s'agit d'impliquer ceux-ci au développement socioéconomique de notre pays.

Dans le cadre de ce projet, 400 jeunes artisans togolais issus de 26 corps de métiers ont reçu des kits d'outillage le 05 juillet dernier à Amlamé, chef-lieu de la préfecture d'Amou. D'une valeur de 80 millions de FCFA, ces kits ont été remis aux bénéficiaires par le Premier ministre, Gilbert F. Houngbo. Ils sont destinés à faciliter leur insertion professionnelle.

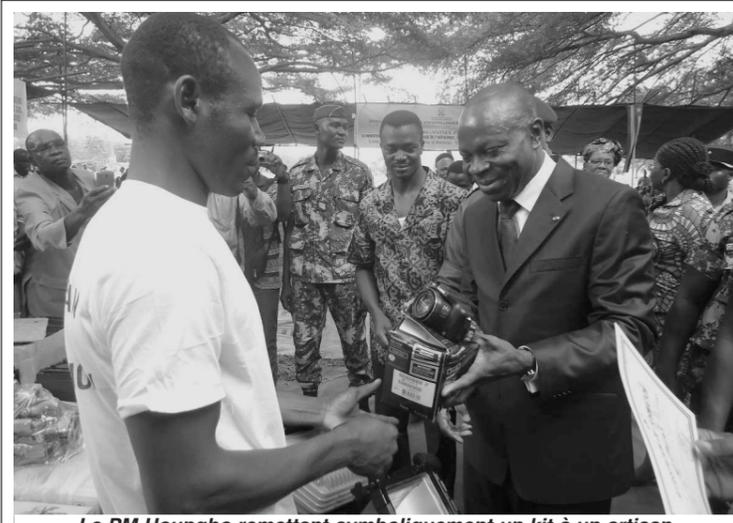
Ce projet vise entre autres à :

- promouvoir et encourager les jeunes diplômés de la formation professionnelle ;

- appuyer et accompagner pour consolider les compétences en vue de provoquer l'insertion des jeunes sur le marché du travail ;

- former annuellement 600 jeunes titulaires d'un diplôme de fin de formation sur une période de cinq ans aux techniques de création et de gestion de micro-entreprises et en entrepreneuriat coopératif, dans les différents corps de métiers ;

- appuyer l'installation des jeunes formés par des kits d'outils nécessaires au démarrage de



Le PM Houngbo remettant symboliquement un kit à un artisan

leurs activités ;

- créer chaque année au moins 600 emplois directs pour les jeunes dans les différents corps de métiers de l'artisanat.

Dans son discours de circonstance, la ministre du Développement à la base et de l'emploi des jeunes, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, a souligné que ce projet a été initié par son département en vue de répondre à un besoin d'accom-

plissement observé au niveau des jeunes diplômés de la formation professionnelle pour faciliter leur insertion sur le marché du travail.

" Parmi les jeunes qui sortent chaque année des centres d'apprentissage ou de formation professionnelle, nombreux sont ceux qui éprouvent d'énormes difficultés pour s'insérer et exercer le métier qu'ils ont appris. Des difficultés qui se manifestent

par la fermeture prématurée des ateliers, un fort taux d'inactivité et le sous-emploi ", a-t-elle expliqué.

Les bénéficiaires ont au préalable suivi une formation en entrepreneuriat en novembre 2011.

Les kits remis aux jeunes artisans, 400 au total dont 154 filles, se composent de postes-à-souder, brouettes, étaux, machines à coudre, appareils photographiques, machines à broder, séchoirs, etc. Parmi les bénéficiaires, on retrouve des maçons, des menuisiers, des soudeurs, des coiffeurs, des couturières, des peintres, des mécaniciens, des vulcanisateurs, des plombiers, des tapissiers, des tisseurs, des photographes, des sculpteurs, etc.

Le président des Chambres

de métiers du Togo, Théodore Agossou s'est réjoui de cette opportunité qui, a-t-il indiqué, va aider les jeunes à créer leurs propres entreprises. Cela, a-t-il ajouté, permettra de résorber le chômage dans notre pays.

Il faut rappeler qu'en mars 2011, une première vague de 600 jeunes artisans formés avaient bénéficié de kits d'outillage d'une valeur de 56 millions de FCFA au cours d'une cérémonie officielle présidée par à Tsévié par le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

Cet ambitieux projet des jeunes prévu pour durer cinq ans, entend couvrir toutes les préfectures du Togo d'ici à fin 2015. Durant cette période, 5.000 jeunes à raison 1.000 par an, seront formés et appuyés. Le coût total du projet s'élève à 1,25 milliards de FCFA, financé en grande par-

Processus de passation des marchés publics

Médias et acteurs de la Société civile formés pour une meilleure implication

Dans le souci d'impliquer tous les acteurs du système des marchés publics dans la mise en œuvre de la nouvelle réglementation, l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) organise depuis quelques temps une série de formations en vue de renforcer davantage et promouvoir la transparence dans ledit processus. Lundi dernier, c'était le tour d'une centaine de représentants de la Société Civile (ONG, syndicats, associations des usagers, groupements paysans et médias) de se familiariser avec les fondamentaux de la nouvelle réglementation qui régit le domaine des marchés publics pour une meilleure efficacité dans ce sous-secteur.

" Le Togo, depuis 2009, a engagé une profonde réforme de son système de gestion des marchés publics, pour le hisser au rang des pratiques internationalement admises et le



Photo de famille des participants à l'atelier du lundi

conformer notamment aux dispositions des directives n°4 et 5 du 09 décembre 2009 de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ", a souligné le directeur général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), Théophile René Kapou, à l'ouverture des travaux de l'atelier, lundi dernier, à l'intention d'une centaine de représentants de la Société Civile.

La Société Civile, " un partenaire important dans le nouveau dispositif des marchés publics et délégation de services publics ", est représentée à tous les échelons de la mise en œuvre de la nouvelle réforme. Une place importante est, à cet effet, accordée à la Société Civile et au secteur privé dans les organes de l'ARMP, notamment dans le

Conseil de Régulation qui chapeaute l'ARMP. Ce Conseil a une composition tripartite (secteur public, secteur privé et société civile) et paritaire (à raison de trois membres par secteur).

Ainsi, cette formation, comme les précédentes, vise à donner aux différents acteurs de la commande publique les outils nécessaires leur permettant d'appréhender l'étendue de leurs pouvoirs et responsabilités en vue " d'évaluer la performance et les résultats de l'action publique "

Selon les différents formateurs qui se sont succédé au cours de la formation, le besoin d'associer les syndicalistes, les associations d'usagers, les ONGs et les journalistes, vise à décourager les probables candidats aux fraudes et à la corrup-

tion dans la commande publique. Cette formation permet également de lever l'équivoque sur l'inadéquation des projets de développement avec les réels besoins des communautés bénéficiaires et permettre ainsi d'utiliser de manière efficiente et transparente les maigres ressources dont dispose le pays.

Pour assurer efficacement ce contrôle de la commande publique et atteindre la transparence recherchée, l'accès des populations aux informations et à la clarté sur les règles, la réglementation et les décisions qui concernent le secteur des marchés publics, doit être de mise.

Notons que le marché public est un contrat écrit conclu à titre onéreux (passé conformément aux dispositions de la loi n°009-013 du 30 juin relative aux marchés publics et délégation de service public) par lequel un entrepreneur, un fournisseur, etc., se voit confier la charge d'une action publique. La nouvelle réglementation togolaise des marchés publics est marquée par une profonde mutation de l'environnement juridique et institutionnel du système des marchés publics, traduite par davantage de transparence et de compétitivité dans l'attribution des contrats. Ce système de passation de marché est contrôlé par quatre Commissions contre une seule précédemment. C'est dire qu'actuellement, les procédures sont nombreuses et à différents niveaux avec des règles à respecter et les possibilités de recours pour les candidats aux appels d'offres.

Jean-Pierre B.



Lot de matériel prêt à être distribué

de métiers du Togo, Théodore Agossou s'est réjoui de cette opportunité qui, a-t-il indiqué, va aider les jeunes à créer leurs propres entreprises. Cela, a-t-il ajouté, permettra de résorber le chômage dans notre pays.

Il faut rappeler qu'en mars 2011, une première vague de 600 jeunes artisans formés avaient bénéficié de kits d'outillage d'une valeur de 56 millions de FCFA au cours d'une cérémonie officielle présidée par à Tsévié par le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

Pierre Agbanda

Tél : 222.34.1
905.25.6
911.58.96

Nos domaines

- Placement d'Agents de sécurité
- Vidéosurveillance

Vision Jour & Nuit

Vente et Installation d'Alarme de voiture

Demo Unit - Gsm Car Alarm System

Les Togolais découvrent le cynisme de "Sauvons le Togo" : Le Collectif à la recherche de cadavres pour se faire entendre

Les manifestations violentes organisées par le collectif "Sauvons le Togo" les 12, 13, 14 juin dernier ont mis à nu les vrais intentions de cette association qui, curieusement, compte en son sein des organisations de défense des droits de l'homme censées défendre les Togolais. Les Togolais découvrent aujourd'hui que les responsables de ce collectif ont sciemment introduit la violence à cette marche partie du quartier Gakpoto pour déboucher à Décon.

Tout au long de l'itinéraire, des bandes organisées ont reçu des instructions pour violenter les passants, menacer les conducteurs de taxis et de taxi-motos et les empêcher de travailler. De même, les revendeuses et autres commerçants étaient menacés et obligés de fermer boutique dans certains quartiers. A cela s'ajoute la provocation à l'endroit des forces de sécurité. L'objectif visé à travers cette violence était de provoquer l'intervention des forces de sécurité qui déboucherait sur des morts dont le collectif se servirait comme un trophée de guerre pour amener la communauté internationale.

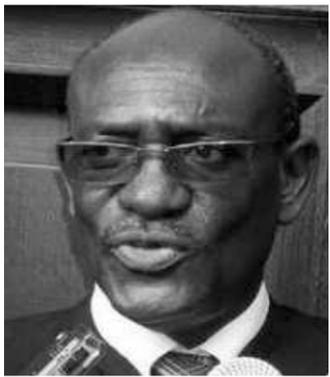
Ainsi, les leaders du collectif procéderaient aux décomptes macabres et sillonneraient

les pays occidentaux pour leur dire qu'au Togo on tue les manifestants aux mains nues. La preuve de nos affirmations est fondée sur le boucan fait autour de la supposée mort d'une petite fille de six mois. Les radios privées avaient été prises d'assaut par les responsables du collectif pour amener le monde entier en traitant de tous les noms d'oiseaux les forces de sécurité accusées d'avoir assassiné un bébé de six mois.

Que ce soit Mes Afangbédjé, Kpandé Adjaré, Ajavon Zeus, Agbéyomé Kodjo (le massacreur de la place Fréau Jardin) ou certains responsables de l'ANC, tous ont chanté en chœur sur les médias pendant une semaine que les forces de sécurité avaient lâchement tué

un enfant de six mois. Les journalistes godillots n'ont pas manqué de prendre une part active à cette condamnation des forces de sécurité en les couvrant de toutes les injures.

L'internet n'était pas du reste, les réseaux sociaux



Me Zeus Ajavon, Coord. CST

étaient inondés de cette fausse information qui faisait croire qu'au Togo sous le président Faure Gnassingbé, les bébés sont tués. Après tout ce tintamarre, plus rien. Personne n'en parle. Dans leur sortie médiatique et autres conférences de

presse, l'histoire du bébé assassiné n'apparaît plus. On se rabat désormais sur la mort d'un vieux de 70 ans, Dagbé Yao décédé à Sokodé, et de Mme Amékoudji Améyo morte à Lomé. Pourquoi les responsables du collectif ne parlent-ils plus du bébé assassiné ? Comme ils prennent les Togolais comme des abrutis, ils pensent que les gens ne vont plus se rappeler de cette accusation gratuite portée contre les forces de sécurité.

Au journal Chronique de la Semaine, nous avons fouiné pour savoir pourquoi les responsables du collectif et leurs journalistes prompts à avaler leurs inepties ne disent plus rien sur ce prétendu assassinat d'un bébé de six mois. C'est là où nous avons découvert le cynisme des responsables du collectif et ses alliés, notamment l'ANC, l'OBUTS et la CDDPA qui, sans vergogne, souhaitaient la mort d'un bébé pour assouvir leur ambition.

Eh bien, le bébé déclaré tué par les forces de sécurité se porte comme un charme malgré le souhait ardent du collectif de le voir mort pour servir de trophée à brandir au monde entier et faire croire qu'au Togo les bébés sont tués. Si les responsables du collectif et les journalistes associés n'étaient pas des monstres au service du démon, comment pourraient-ils souhaiter la mort d'un bébé que le bon Dieu a donné à sa famille qui a même fêté sa naissance. Est-il normal que des êtres humains puissent souhaiter la mort d'un autre être humain pour assouvir leur intérêt ? Pourquoi appeler la mort sur un bébé qui vient de naître ?

Selon une source proche de la famille du bébé, lorsque les

Suite à la page 5

Démission du gouvernement Houngbo : Les vrais raisons

Ce jour, 11 juillet 2012, le Premier ministre a présenté sa démission ainsi que celle de son gouvernement.

Le Président de la République l'a acceptée. Il a félicité à cette occasion M. Houngbo pour la qualité de la gestion du travail gouvernemental et lui a demandé d'expédier les affaires courantes.

Dans la nouvelle phase qui s'ouvre, avec la préparation des élections législatives, il est important que tous les cour-



Le PIM Houngbo

Des consultations seront à cet égard engagées par le Chef de l'Etat afin que tous ceux qui le souhaitent apportent dans un esprit constructif leur contribution à la consolidation de la relance économique et à l'affermissement de l'Etat de droit et d'une démocratie consensuelle, ouverte à tous.

rants représentatifs de la société togolaise soient associés à la gestion des affaires publiques.

Le directeur fondateur d'un journal aigri s'en prend à ses confrères

Le principe élémentaire en journalisme, c'est le respect scrupuleux des règles de la confraternité. L'article 16 du code de déontologie des journalistes stipule que " le journaliste doit rechercher et entretenir la confraternité. Il n'utilise pas les colonnes des journaux ou des antennes à des fins de règlement de compte avec des confrères... ". Notre directeur fondateur semble ignorer cette règle élémentaire qui régit la noble profession de journalisme. Et pourtant, le directeur fondateur en question demeure à ce jour le seul journaliste de la presse privée qui a été formé dans une école de journalisme à Paris. Au lieu qu'il soit une référence pour la jeune génération de journalistes, il s'enlise dans des attaques en règle contre ses confrères, méprisant les règles de la confraternité adoptées au moment où il était lui-même président de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM).

L'homme, toujours en conflit

avec ses confrères, se sert de son canard pour les attaquer. Plusieurs confrères ont eu maille à partir avec lui. " Qu'a-t-il appris au juste à l'école de journalisme à Paris ? ", s'interrogent les confrères. L'Etat Togolais a-t-il jeté l'argent par la fenêtre en l'envoyant dans cette prestigieuse école à Paris pour se former ? Que dira l'un de ses professeurs, Ervè Bouges, lorsqu'il va découvrir que le sport favori de son ancien élève est d'attaquer ses confrères dans son journal en foulant au pied les règles élémentaires de la confraternité ?

En principe, notre directeur fondateur, puisqu'il est le seul à arborer ce titre, devrait être une icône de la presse que les jeunes journalistes devraient imiter comme un bon exemple. Mais malheureusement, il a choisi la médiocrité, suscitant auprès des jeunes journalistes du mépris. Il a tellement indisposé les confrères par ses écrits que lorsqu'il passe devant un groupe de journalis-

tes, ceux-ci se mettent à murmurer : " Pourquoi ce vieux ne se respecte pas ? ", " il fait la honte de la corporation ", " il n'est pas un exemple à suivre ".

Sa dernière trouvaille, c'est de s'en prendre à trois journalistes qui ont été invités par l'ambassadeur du Togo en Belgique qui devrait, en tant que doyen des diplomates ACP, présenter une communication à Liège. Quel mal y avait-il pour ses journalistes de se rendre à Bruxelles contrairement aux affabulations du directeur fondateur peu fécond qui a écrit dans ses colonnes que ces trois journalistes allaient plutôt à Genève ? N'a-t-il jamais voyagé sur le dos du contribuable togolais ?

Pour l'heure, ce que nous savons, c'est qu'il est le seul journaliste de la presse privée à voyager deux fois avec le Chef de l'Etat, avec la magouille de l'ancien attaché de presse de la présidence de la République, M. Wiyao Evalou. Mais par contre depuis

qu'il a pris fonction, le nouveau directeur de la communication de la présidence de la République, M. Cléo Pétchési n'a jamais fait voyager deux fois un journaliste avec le chef de l'Etat. Nous voulons également rafraîchir la mémoire de notre confrère directeur fondateur en lui rappelant que dans un passé récent, le putschiste Kpatcha Gnassingbé utilisait l'argent du contribuable pour l'envoyer à Paris afin de participer aux conférences de presse organisées par l'opposition.

Les Togolais de la diaspora en France connaissent très bien notre directeur fondateur pour son activisme visant à nuire à l'opposition. Pourquoi attaque-t-il dans sa parution d'hier les trois journalistes invités par l'ambassadeur du Togo en Belgique ? C'est parce qu'il est aigri pour le fait qu'il n'a pas été choisi. Quel cynisme !

Aliziou Dominique

Coin du civisme L'honnêteté

L'honnêteté est la qualité de ce qui est conforme à la vertu, à la morale, à une convention. Elle implique qu'il n'y ait aucune divergence ou contradiction entre les pensées, les paroles et les actions. Etre honnête envers soi-même - envers la réalité de son être - et envers son propre but inspire confiance aux autres et leur donne foi en nous. L'honnêteté consiste à ne jamais employer à mauvais escient ce qui nous a été confié. C'est très important pour un être humain.

Etre honnête, c'est avoir la conscience tranquille vis-à-vis de soi-même et vis-à-vis de ses concitoyens. L'honnêteté est la conscience de ce qui est approprié à son rôle, à son comportement et à ses relations. L'honnêteté élimine toute hypocrisie ou artificialité génératrice de confusion et de méfiance dans l'esprit des autres. Elle est la base d'une vie intégrale car l'être extérieur reflète fidèlement l'être intérieur. Ce geste consiste à dire ce que l'on pense et à faire ce que l'on dit. Il n'y a aucune divergence ou contradiction entre les pensées, les paroles et les actions. Une telle cohérence éclaire les autres et leur offre un exemple.

Avoir une certaine attitude intérieure et une apparence extérieure différente crée des barrières et peut causer des dégâts, dans la mesure où il devient très difficile de se rapprocher des autres et que ces derniers se sentent mal à l'aise à notre contact. Certains pensent : " Je suis honnête, mais personne ne me comprend. " Ce n'est pas cela, être honnête. L'honnêteté est aussi visible qu'un diamant sans défaut, qui ne peut jamais rester caché. Sa valeur est visible dans nos actions.

Une personne honnête est quelqu'un qui aspire à suivre une conduite élevée, qui est fidèle aux principes altruistes et universels de la vie, et dont les décisions sont clairement fondées sur la connaissance de ce qui est juste et de ce qui ne l'est pas. Une telle personne maintient une échelle de valeurs qui la guide et lui donne le courage de comprendre et de respecter la relation subtile entre le monde et sa vie. Une personne honnête prend conscience de l'interdépendance du monde naturel et n'emploie rien à tort, ne gaspille rien et n'abuse d'aucune des ressources abondantes qui assurent le bien-être de l'humanité. Une personne honnête ne gaspille aucune de ses propres ressources, qu'il s'agisse de son esprit, de son corps, de ses biens, de son temps, de ses talents ou de ses connaissances. L'honnêteté signifie ne jamais faire mauvais usage de ce qui nous a été confié. Elle suppose le souci constant d'utiliser ses ressources de manière valable - pour satisfaire les besoins humains, moraux et spirituels essentiels de tous. Le bon usage des ressources favorise le bien-être et permet de multiplier ces mêmes ressources. Celui qui consent à tout mettre en œuvre pour son propre progrès intérieur gardera constamment l'honnêteté comme principe directeur et posera ainsi les fondements d'un monde de paix et d'abondance.

Terminons avec ce passage de Mr. P. H. Spaak, président de la Première Session de l'Assemblée Générale de l'ONU en janvier 1946 : " Nos discussions doivent être entières, elles doivent porter sur tout, et elles doivent être courtoises. Les votes que nous exprimons doivent être librement. Il est par dessus tout essentiel que les décisions, une fois prises, soient loyalement acceptées de tous et que tous, nous fassions de notre mieux pour les appliquer dans leur intégralité. "

Carole AGHEY

"Affaire Eda-Oba"

Les héritiers de feu Lt Amouzou s'expliquent, le sieur Locoh-Donou se démène

Une affaire de vente illicite de terrain défraie la chronique depuis quelque temps. Il s'agit de ce qu'il convient d'appeler "l'affaire Eda-Oba" du nom de la bâtisse érigée sur le terrain objet d'une guéguerre entre les familles Amouzou et Locoh-Donou.

Après la sortie médiatique des héritiers qui ont tenu, vendredi 06 juillet, à expliquer, au cours d'un point de presse, leur ras-le-bol face à l'entêtement du sieur Locoh-Donou " décidé à piller les biens de leur défunt père ", Hilaire Locoh-Donou, directeur de l'hôtel Eda-Oba, a livré, lundi 09 juillet dernier, sa part de vérité dans cette d'achat "frauduleux" de terrain.



Amouzou Kodjo



L'hôtel Eda-Oba



Locoh-Donou

Vendredi dernier, les héritiers de feu Amouzou Koffi sont montés au créneau, à travers un point de presse, pour exprimer leur ras-le-bol face aux envies gloutonnes du sieur Hilaire Locoh-Donou, décidé à faire entrer en braderie les biens fonciers de son voisin, feu Amouzou Koffi. " Depuis le décès tragique de notre feu père Amouzou Koffi, le 11 novembre 1982, alors que la majorité de nous ses enfants était encore mineurs... l'occasion a été donnée à certains détracteurs de piller et à d'autres de brader les biens de notre père sous nos regards impuissants ", a souligné Amouzou Kodjo, représentant des héritiers.

Pour Amouzou Kodjo, les immeubles de feu Amouzou sis à Lomégan et au boulevard Eyadema actuel Eda-Oba sont soit " bradés ou vendus dans l'indivision absolue ".

A Lomégan, dit-il, certains documents produits par l'huissier de justice, Kokoé Gaba paraphé par " certains de nos frères mêmes des défunts ", révèlent que " l'immeuble à deux niveaux bâti sur douze ares " auraient coûté seulement 8.440.000FCFA. Ce qui fait dire à Kodjo Amouzou que ce terrain a été tout simplement bradé. Et l'acheteur n'est autre que le

sieur John Kaboré, un ressortissant burkinabé, que feu Amouzou, chef de service de renseignement sous feu Eyadema, aurait arrêté pour " blanchiment d'argent " et jeté à la prison civile de Lomé.

Quant à l'immeuble où trône l'hôtel Eda-Oba, il s'agit d'un bien " indivis " dont l'immatriculation du titre foncier a été " extorquée " et certains documents y référant, " falsifiés ". Or, selon l'article 497 du Code des Personnes et de la Famille, une telle vente est nulle et de nuls effets dans la mesure où tous les treize héritiers n'auraient pas donné leur consentement, a expliqué Kodjo Amouzou.

Aussi, le jugement n°0899/2009 du 26 octobre 2009 avait signifié au sieur Locoh " la cessation de tous travaux sur l'immeuble en attendant que l'affaire ne soit mise au clair sous astreinte de 500.000 FCFA par jour de résistance ". Mais cela n'a pas empêché Locoh de continuer les activités sur ce terrain. Et comme par enchantement, souligne Kodjo, le dossier sur cette affaire qui était pendante devant le tribunal de Lomé, a simplement disparu après une visite de Locoh-Donou au juge Sogoyou, en charge de ce dossier.

Selon les héritiers, tous ces tourments sont simplement un

achèvement des détracteurs de feu Amouzou qui veulent mettre à la rue les héritiers de ce ancien officier dont le malheur a été de protéger son pays contre les " criminels économiques et autres hors-la loi ".

La contre-attaque de Locoh et compagnie

Piqué au vif, le directeur de l'hôtel Eda-Oba, Locoh-Donou n'a pas attendu longtemps pour réagir. Au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le 9 juillet dernier dans son hôtel, en présence de son avocat, Me Jil-Benoît Afangbédjé et de Me Gaba Kokoé, administrateur des biens de feu Amouzou Koffi, Locoh-Donou a rejeté en bloc toutes les accusations portées contre lui. " On a dit que j'ai fait pression sur les enfants de M. Amouzou pour qu'ils me vendent l'immeuble. Je vous dis que je ne les connaissais pas, c'est maintenant que je commence à voir certaines têtes ", a-t-il déclaré. Il a toutefois précisé qu'il avait eu des problèmes avec le papa des héritiers et qu'ils se sont rendus à Lomé chez feu président Gnassingbé Eyadema qui, après les avoir écoutés, lui aurait donné raison.

Son avocat lui, affirme que la vente effectuée entre M. Locoh-Donou et les héritiers de feu Amouzou Koffi a été régulière et valable.

Réagissant aux accusations de falsification de documents de vente, il a laissé entendre que s'ils (les héritiers) estimaient que les pièces utilisées par Locoh étaient fausses, ils feraient la sommation interprétative auprès de la justice. " Le faux réside dans les mains de Amouzou Kodjo, je le dis et je le répète. Ni Me Gaba, ni Me Afangbédjé n'ont falsifié aucun document et nous entendons porter plainte dans les jours à venir ", a-t-il menacé. Le terrain aurait été acheté en 1997 à 15 millions. S'agissant des manifestations qui ont eu lieu le 2 juillet à l'hôtel, M.

Locoh-Donou affirme être surpris de ce qui est arrivé. Il se dit plus surpris quand il n'a pas eu de secours pour arrêter ces personnes.

" Pourquoi les forces de l'ordre n'ont pas agi, il revient à la presse de faire des investigations ", s'est-il contenté de dire.

La question que l'on se pose est de savoir comment Me Afangbédjé, membre de la coordination du " Collectif Sauvons le Togo " qui prétend défendre les intérêts de tous Togolais, peut-il s'accoquiner avec Locoh-Donou pour mettre à la rue les pauvres héritiers d'un défunt serviteur de la République ? Affaire à suivre...

P.A.&JPB

Fait divers

LA POULE A TROIS PATTES

Les populations du quartier d'Agoè Logopé au nord ouest de la ville de Lomé ont vécu un lundi exceptionnel avec la découverte d'une vieille dame pas comme les autres. La dame âgée d'environ quatre vingt ans serait vue tôt le matin dans des conditions totalement absurdes. Les informations concoctées sur les lieux nous apprennent qu'aux environs de 04 h 50 mn, un exploitant de taxi-moto communément appelé zémidjan aurait poussé un cri assourdissant.

Les premiers secours qui seraient arrivés sur les lieux auraient aperçu un homme allongé au sol près d'une vieille femme apparemment nue, avec dans les mains une poule rouge. La moto du zémidjan était garée à trois mètres de la scène alors que l'on pouvait observer un plastique vide sous les pieds de la vieille. L'homme qui aurait crié au secours et qui se serait évanoui par la suite, se serait réveillé à l'arrivée des populations. Justifiant son appel aux secours, l'homme aurait appris qu'à son arrivée à cet endroit, il aurait aperçu un sachet dans lequel quelque chose semblait bouger. C'est alors qu'il aurait décidé de " voir clair ".

Voulant alors toucher au sachet, il a senti bouger une poule puis, contre toute entente, c'est la silhouette d'une vieille dame qui se met à se dresser. Pris de peur, l'homme aurait crié fortement avant de s'effondrer.

Selon des témoignages, la vieille aurait refusé de déclinier son identité mais aurait tout simplement laissé entendre qu'elle serait de Zanguéra, une localité voisine de Logopé où elle vit depuis sa naissance. Elle aurait aussi appris à la foule qu'elle serait éjectée de l' " avion " à bord duquel elle voyageait avec d'autres sorciers mangeurs d'âmes. " Moi-même, je n'arrive pas à expliquer les conditions dans lesquelles j'ai été éjectée et pourquoi je me retrouve à cet endroit ", s'est elle étonnée avant de poursuivre en ces termes : " Je regrette que la chute ait entraîné la mort de ma poule. Elle était très précieuse pour moi. Je n'ai pas souhaité la tuer. C'est d'ailleurs la pomme de discorde qui a semé un malentendu entre les autres occupants de l'avion et moi. Cette poule morte que je tiens appartenait à ma fille unique que Dieu m'a donnée. La perte de cette poule va masturber ma fille au point de l'opposer à moi ". Elle conclut : " Je vous supplie de m'indiquer le chemin qui mène chez moi. Je dois me présenter à mes fétiches avant qu'il ne soit tard ".

Observant le cadavre de la poule, l'un des curieux remarque qu'elle avait trois pattes. L'interrogeant à ce sujet, la vieille aurait précisé qu'il ne s'agissait pas d'une poule ordinaire mais qu'il était plutôt question du produit de la transformation de l'âme de sa petite fille. L'interrogatoire n'était pas arrivé à son terme lorsqu'un passant arriva sur les lieux en compagnie de deux agents de sécurité. Il aurait expliqué à la foule le mobile qui a justifié son recours à la sécurité pour libérer la vieille. Il aurait en effet laissé savoir que la dame pourrait souffrir de troubles mentaux et que des aveux faits dans ces circonstances n'étaient pas à prendre en compte.

S'agissant de la poule, l'homme aurait expliqué en substance : " Mon petit frère habite la maison du sieur Sourma répondant au cellulaire n° 92 61 07 66. Je lui ai rendu visite plusieurs fois et j'ai découvert à cet endroit une poule qui possède également trois pattes. Monsieur Sourma, agent de santé lui-même, a souhaité garder la poule pour suivre son évolution. Je crois que l'information est vérifiable. Cessez de croire à des absurdités qui ne nous apportent rien de positif. La sorcellerie est supercherie. Elle ronger notre pensée et nous empêche d'avancer ".

Aux dernières nouvelles, la " sorcière " qui serait escortée, aurait disparu en cours de route sans laisser d'adresse. Pris de peur, beaucoup de ceux qui l'accompagnaient ont rebroussé chemin alors que des téméraires auraient tenu à rencontrer le chef de canton pour en savoir plus sur cette affaire. Pour l'heure, attendons de voir.

B. TALOM

Lumière

Quel baptême as-tu reçu ?

1. Aujourd'hui les gens se font baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit ? Que disent les saintes écritures ? Selon Mathieu 28 : 19, " Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit ", avait dit Jésus Christ. Nombreux sont ceux qui s'appuient sur ce verset pour baptiser les gens à travers le monde. Ici, Jésus-Christ s'adressait à ses disciples en parabole comme il enseignait aussi en parabole.

Selon Marc 4 :34, " Il ne leur parlait point sans parabole; mais, en particulier, il expliquait tout à ses disciples ". Pourquoi Jésus parlait-il en parabole à ses disciples ? Il parlait en parabole parce qu'il était encore avec eux sur la terre. Mais il leur a dit que lorsqu'il monterait au ciel, il leur enverrait l'esprit consolateur pour leur expliquer toutes ces choses.

En clair, lorsque le Seigneur Jésus disait de baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, non seulement il parlait en parabole mais également il était encore sur la terre, c'est-à-dire son ministère n'avait pas encore commencé. Evidemment, lorsqu'il est ressuscité et monté au ciel auprès du père, il a tenu la promesse faite à ses disciples en leur envoyant l'Esprit Saint. C'est lorsque les disciples ont reçu l'Esprit Saint qu'ils ont été éclairés sur les paroles du Seigneur. Ainsi, l'apôtre Pierre, après avoir reçu l'Esprit Saint, ordonna de baptiser au nom de Jésus.

Selon Actes 2 :38, " Pierre leur dit: Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus Christ, pour le pardon de vos péchés; et vous recevrez le don du Saint Esprit ". Désormais toute personne qui veut avoir le salut, doit se faire baptiser au nom de Jésus-Christ et non au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. Ainsi, tous ceux qui avaient été baptisés par Jean-Baptiste, ont été rebaptisés au nom de Jésus pour avoir leur salut.

Selon Actes 19 : 4-5, " Alors Paul dit: Jean a baptisé du baptême de repentance, disant au peuple de croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire, en Jésus. Sur ces paroles, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus ". Il va sans dire que tous ceux qui se feront baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, ne verront pas le royaume des cieux, par contre ceux qui reçoivent le baptême au nom de Jésus-Christ sont sauvés à condition qu'ils se séparent de la Loi (les dix commandements, les dîmes, les quêtes, les constructions de temple).

Écoutez cette bonne parole chaque vendredi de 10heures à 11heures sur radio Carré Jeune (RCJ 103.1 FM).

ATELIER DE SENSIBILISATION SUR LES MESURES DE FACILITATION ET DE FLUIDITE DU TRAFIC SUR LE CORRIDOR ABIDJAN-LAGOS

Le Projet de Facilitation du Commerce et du Transport sur le Corridor Abidjan-Lagos (PFCTCAL) a suscité un " atelier de sensibilisation sur les mesures de facilitation et de fluidité du trafic sur le corridor Abidjan-Lagos (PFCTCAL", tenu les 4 et 5 juillet 2012 à l'Hôtel Sancta Maria à Lomé. Cet atelier a été organisé par le gouvernement togolais, par le biais du Comité National de Facilitation (CNF), que préside le Col. Essowè Baoua.

Le PFCTCAL est une initiative régionale financée par la Banque Mondiale et soutenue par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Son coordonnateur au Togo est M. Essobozou Awadé.

Le ton de la première journée de cet atelier a été donné par l'intervention du coordonnateur du projet au Togo, M. Awadé Essobozou. Celui-ci a rappelé le cadre et le sens de cet atelier qui, a-t-il indiqué, a pour objectif la facilitation et la fluidité du trafic sur le corridor Abidjan-Lagos, un projet de l'UEMOA et de la CEDEAO, qui intègre aussi le volet lutte contre le VIH/SIDA.

La deuxième intervention à la cérémonie d'ouverture a été celle du Président du CNF, le Col. Baoua Essowè. Il a fait observer que de nombreux projets d'infrastructures ont été réalisés dans le cadre de cette facilitation qui s'inscrit dans la vision de la CEDEAO, relative à la libre circulation des personnes et des biens sur le corridor Abidjan-Lagos.

Le Col. Baoua a salué la présence à cette cérémonie du représentant-résident de la Banque Mondiale au Togo, M.

les institutions régionales pour le développement du transport et du commerce intra-régional.

A la suite de ces interventions, les participants et les officiels ont suivi la projection d'un documentaire réalisé par le Comité National de Facilitation (CNF). Ce documentaire fait un aperçu sur les réalités sur le corridor Abidjan-Lagos au niveau du Togo, c'est-à-dire la problématique de la mise en œuvre des mesures de facilitation au plan national.

La cérémonie d'ouverture a pris fin avec le discours de la directrice de cabinet du ministère des Transports, Mme Yawa Tsegan, représentant son ministre. Elle a souhaité la cordiale bienvenue à tous les séminaristes, au nom du chef de l'Etat et du gouvernement togolais, en les remerciant pour leur présence qui, a-t-elle souligné, " est la preuve de votre engagement à contribuer à la réussite de ce



M. Awadé Essobozou (g) et le Col. Essowè Baoua (dt)

La journée du 5 juillet 2012

Au total trois (03) commissions, regroupant, d'une part, par des acteurs du secteur public, ceux du secteur privé et enfin un cocktail d'acteurs ont été constitués pour des travaux en atelier.

L'après-midi a été consacrée essentiellement à la restitution des travaux en commissions. Occasion pour les différents présidents et rapporteurs des trois groupes respectifs de préciser les sujets analysés et surtout de faire des recommandations qui ont été amendées et adoptées à l'issue des échanges parfois houleux.

La clôture de cet atelier a été précisée par le coordonnateur du PFCTCAL, M. Essobozou Awadé, assisté du président du CNF, le Col. Essowè Baoua. Les deux responsables ont remercié tous les participants pour avoir œuvré à la réussite des travaux, avant de souhaiter à chacune et à chacun un bon retour à son lieu de provenance.

Recommandations

Commission n°1 : Le Secteur Public

1- Sensibiliser tous les acteurs intervenants dans le domaine des transports : conducteurs, transitaires, douaniers, police sur le respect des

dations de cet atelier.

Commission n°2: Secteur Privé

1- A l'endroit du Port Autonome de Lomé

- Créer un cadre permanent regroupant les partenaires portuaire pour la gestion de l'accès - Accélérer l'entretien et la modernisation de la voirie dans l'enceinte du Port

- Inciter les manutentionnaires à une meilleure gestion des conteneurs dans le port

2- A l'endroit des manutentionnaires

Inciter les manutentionnaires à renforcer leurs parcs d'engins en vue d'une meilleure gestion des opérations de livraison.

3- A l'endroit de la Douane

- Encourager les Douanes à poursuivre les efforts de modernisation en vue de permettre aux opérateurs de bénéficier de tous les avantages contenus dans le programme Sydonia ++.

4- A l'endroit des transporteurs

- Inciter les transporteurs à aller aux regroupements pour pouvoir bénéficier des crédits bancaires en vue du renouvellement du parc automobile affecté au transport de marchandises

5- A l'endroit du secteur privé

" Entreprendre des initiatives en vue d'une mobilisation des ressources financières auprès des partenaires et financiers

COMMISSION 3 :

Poste de Contrôle Juxtaposé et Guichet Unique

- Créer un cadre de concertation entre l'UEMOA et le gestionnaire du poste de contrôle juxtaposé de Cinkassé et les acteurs du secteur privé et public du Burkina-Faso et du Togo afin de trouver les voies et moyens pour réduire le coût de passage des transporteurs.

- Accélérer la mise en place du guichet unique pour le commerce extérieur au Togo.



Vue partielle des travaux en commission

Hervé Assah, puis relevé l'engagement des autorités togolaises à soutenir les efforts du CNF.

M. Hervé Assah a fait noter que la Facilitation du Commerce et du Transport sur le Corridor Abidjan-Lagos est un projet majeur pour le Togo, la région et l'Afrique toute entière. Ce projet s'inscrit dans l'ensemble des projets initiés par l'Union Africaine (UA), dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et dans l'intérêt d'une population de plus de 35 millions de personnes.

Intervenant à son tour, le représentant de l'UEMOA, M. Séni Abdou a exprimé sa reconnaissance au ministère togolais des Transports et partant, aux autorités étatiques pour les efforts qu'elles déploient dans ce projet régional. Il a indiqué que l'UEMOA a légiféré sur un certain nombre de textes juridiques pour l'espace communautaire, mis en place des comités de facilitation au niveau national et des comités techniques au niveau régional. M. Abdou a félicité le Togo, un bon élève en matière d'application des réformes édictées par

projet".

Mme Tsegan a signifié à ce sujet que le corridor Abidjan-Lagos est élément essentiel pour le développement économique et social des pays qu'il dessert, à savoir la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigéria. Au demeurant, Mme Tsegan a fait part des nombreuses barrières (points de contrôle) qui existent encore sur cet axe routier ainsi que les obstacles qui, d'après elle, constituent de sérieuses entraves au développement du transport et du transit sur le corridor.

Dans le vif du sujet

Les travaux en plénière ont été placés sous la présidence de M. Komi Toussa, directeur des Opérations Portuaires au Port Autonome de Lomé (PAL). Ils sont intervenus avec le démarrage de la série des communications délivrées par différents intervenants.

A l'issue de toutes ces présentations, il y a eu un débat qui a permis d'apporter des éclaircissements sur certains aspects du projet.

Les Togolais découvrent le cynisme de "Sauvons le Togo" :

Le Collectif à la recherche de cadavres pour se faire entendre

Suite de la page 3

ans quelques jours après leur manifestation à Sokodé et sur dame Amekoudji Ameyo. Devant la volonté manifeste des responsables du Collectif d'organiser d'autres manifestations violentes en vue de trouver des cadavres qui les aideraient à propulser leur mouvement, il est normal que le gouvernement soit amené à interdire toute manifestation de rue de ce collectif. Le hic, c'est que le collectif refuse de dialoguer avec le pouvoir en place en posant des préalables (parmi lesquels l'inhumation des deux personnes décédées plusieurs jours après la manifestation), mais est prompt à organiser encore d'autres manifestations violentes, histoire de trouver plusieurs morts. Est-ce par le biais des cadavres que le collectif composé de défenseurs des droits humains, compte

conquérir le pouvoir ? C'est dommage que des hommes de loi refusent la voie des urnes et optent pour la mort des Togolais dans le souci de déboucher sur l'insurrection tant recherchée pour accéder au pouvoir. Sont-ils des démocrates qui cherchent à conquérir le pouvoir par les urnes ou bien des monstres qui recherchent plutôt des morts pour aboutir à leurs fins ? Les Togolais doivent ouvrir les yeux en évitant de suivre ceux qui veulent leur mort pour prendre le pouvoir.

Un vrai démocrate, c'est celui qui opte pour la voie des urnes pour accéder à la magistrature suprême et non la mort de ses militants.

conquérir le pouvoir ?

C'est dommage que des hommes de loi refusent la voie des urnes et optent pour la mort des Togolais dans le souci de déboucher sur l'insurrection tant recherchée pour accéder au pouvoir. Sont-ils des démocrates qui cherchent à conquérir le pouvoir par les urnes ou bien des monstres qui recherchent plutôt des morts pour aboutir à leurs fins ? Les Togolais doivent ouvrir les yeux en évitant de suivre ceux qui veulent leur mort pour prendre le pouvoir.

Un vrai démocrate, c'est celui qui opte pour la voie des urnes pour accéder à la magistrature suprême et non la mort de ses militants.

Aliziou Dominique

Installation du parti le NET à Lomé et à l'intérieur du pays La Fédération d'Agoényivé présentée aux membres

Après avoir été porté sur les fonts baptismaux le 28 avril 2012, le Nouvel Engagement Togolais (NET) a entrepris l'installation de ses fédérations à travers le pays.

Le 7 juillet dernier, c'est la fédération d'Agoényivé qui a été installée au cours d'un grand meeting. Cette manifestation se situe dans le cadre du plan stratégique du parti.

" C'est une réunion publique qui nous permet dans un premier temps de prendre attache avec les membres et les militants d'Agoé et, dans un second temps, de présenter notre fédération. Vous savez, le NET est né il y a deux mois nous sommes dans une phase d'extension et il est très important que les fédérations que nous avons élues le mois dernier soient présentées à nos militants et aussi d'expliquer exactement notre vision de l'actualité togolaise et notre vision du Togo ", a confié le président national du parti, Gerry Taama.

C'est, dit-il, une occasion d'être en contact avec la base. L'installation d'autres fédérations se poursuivra, a laissé entendre le président du NET. Le thème



Gerry Taama, Pdt du NET

du meeting est " C'est toi-même le changement ". Dans son allocution, le président de la fédération d'Agoényivé, Hyacinthe Agbenouvon a expliqué que le changement constitue à rester ensemble pour réfléchir sur l'avenir de notre pays. Une façon pour ce parti de lutter contre les casses et les destructions des biens publics et privés.

Il a indiqué que les actions de la fédération qu'il dirige seront axées essentiellement sur la formation civique et militante, afin de permettre à ses militants de participer pleinement à la vie d'Agoényivé et partant du Togo tout entier. Pour cela, les jeunes seront regroupés pour être éduqués et sensibilisés sur l'emploi, précise-t-il.

De son côté, le président de la fédération du Golfe, Messan

Koussoukpo a axé son intervention sur trois points : le problème foncier, l'exode rural et ses conséquences sur le développement et l'injustice infligée à la préfecture du Golfe lors du découpage électoral. Il a d'abord dénoncé les tracasseries dans la procédure pour l'obtention du titre foncier et la vente des réserves d'Etat.

Ensuite, M. Koussoukpo a relevé le manque de création de pôles d'attraction à l'intérieur du pays. Ceci a pour conséquence, affirme-t-il, l'exode massif vers la capitale et l'augmentation du prix du loyer.

S'agissant du découpage électoral, il a laissé entendre que Lomé avoisine 1,5 millions d'habitants, soit le quart de la population togolaise.

Malheureusement, poursuit-il, sur les 91 députés, seulement environ 11% sont réservés à Lomé. C'est pour lui insuffisant.

C'est dans une ambiance de gaieté que s'est déroulé le meeting. Des artistes togolais de la chanson ont à travers des chants appelé à l'unité du pays et à la paix.

P. A.

La Journée Mondiale de la Population La santé procréatrice à l'honneur

Hier 11 juillet 2012 a été commémorée dans le monde entier, la 25^{ème} journée mondiale de la population sous le thème " Accès universel aux services de santé procréatrice ". Afin de marquer la célébration de cette journée au Togo, le Ministère auprès du président de la République, Chargé de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire a organisé, conjointement avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), une conférence de presse le 09 juillet au CASEF à Lomé afin de sensibiliser les médias sur l'impact de la politique de santé de la reproduction sur le développement. Le lancement officiel des activités a eu lieu au Centre Médico-Social (CMS) de Doumassé le 10 juillet 2012. La cérémonie a été présidée par la ministre de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire, Mme Dédé Ahoefa Ekoué.

Le thème choisi cette année vise à revigorer les engagements pris concernant l'accès universel à la santé procréatrice et à rendre hommage à ceux qui dispensent information, services et produits.

" Rien n'empêche d'avoir le nombre d'enfants que l'on veut. Mais il faudra que cette volonté s'accompagne d'un effort conséquent afin d'avoir un équilibre entre les ressources disponibles et la croissance de la population ", a expliqué au cours de la rencontre M. Koffi Afelete Vidzrakou, Assistant au Représentant de l'UNFPA.

Selon lui, la concrétisation de la vision de l'UNFPA, à savoir " Donner naissance à un monde où chaque grossesse est désirée...chaque accouchement sans danger...et le potentiel de chaque jeune accompli ", changera la vie de millions de femmes, d'hommes et de jeunes partout dans le monde. Malheureusement, le soutien s'amenuise à un moment critique où 1,8 milliard de jeunes abordent la période procréatrice de leur vie. Les problèmes liés à la santé procréatrice demeurent dans le monde entier la principale cause de mauvaise santé et de mortalité pour les femmes en âge de procréer. Les femmes pauvres, surtout celles qui vivent dans les pays en développement, souffrent hors de toute proportion de grossesses non

recherchées, de décès maternels, d'invalidités, d'infections sexuellement transmissibles (dont le VIH), de la violence sexiste et d'autres problèmes liés à la procréation. Parce que les jeunes se heurtent souvent à des obstacles lorsqu'ils essaient d'obtenir les informations ou les soins qui leur sont nécessaires, la santé reproductive des adolescents est un autre point important de la programmation de l'UNFPA.

Pour l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), " la santé procréatrice suppose donc qu'une personne peut mener une vie sexuelle responsable et satisfaisante en toute sécurité, et qu'elle est capable de procréer et libre de le faire aussi souvent ou aussi peu souvent qu'elle le désire ".

Dans son allocution, la ministre Dédé Ahoefa Ekoué a mis l'accent sur les efforts du gouvernement avec l'appui de ses partenaires dans la prise en compte efficace des besoins des populations, dont la réalisation prochaine de l'enquête démographique et de santé du Togo afin de mieux cerner la problématique sociodémographique du pays.

Mme Cécile Mukarubuga, représentante résidente de l'UNFPA au Togo, a attiré l'attention du public sur l'enjeu que constitue l'accès aux services de santé en matière de procréation en rapport avec le drame de la mortalité maternelle que connaît notre pays.

Au cours de cette cérémonie, Mme Cécile a fait don de cinq motos au Ministère de la Santé, pour appuyer la mise en œuvre des activités de la stratégie mobile, une manière d'apporter gratuitement les méthodes contraceptives de longue durée aux populations des contrées les plus reculées. Le ministre de la Santé, Pr Kondi Charles Agba, a rassuré qu'un bon usage sera fait du matériel.

Notons que plusieurs autres activités sont prévues, notamment les séances d'information et de sensibilisation sur les médias, les offres gratuites de prestations en matière de planification familiale.

Carole AGHEY

Journée Mondiale de lutte contre les Hépatites

L'ONG ASADH dévoile son programme

L'hépatite est une inflammation du foie due à un virus. Cette pathologie, bien que touchant beaucoup de monde, reste ignorée de plusieurs personnes.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), plus de 2 milliards de personnes ont été affectées, soit 30% de la population mondiale. Le Togo se situe dans une zone endémique, la prévalence est au-delà de 8%.

C'est pour mieux faire connaître cette maladie que l'ONG, Association Sauvons l'Afrique des Hépatites (ASADH) a organisé, en collaboration avec le réseau des Journalistes pour la Santé (JPS), une conférence de presse mardi 9 juillet dernier. Cette rencontre avec les médias s'est déroulée dans la salle de réunion du CHU Sylvanus Olympio à Lomé en présence de Dr Lawson-Ananissou Laté, médecin au service de Hepato-Gastro-Entérologie dudit centre.

Cette initiative se situe dans le

cadre de la journée mondiale de lutte contre les Hépatites qui sera célébrée le 28 juillet prochain autour du thème " C'est ça l'hépatite... Elle est plus proche que vous ne le pensez ". Il s'est agi pour le responsable de l'ONG ASADH de présenter les résultats des activités menées du 20-28 juillet 2011 dans le cadre de cette lutte. Les principales activités organisées concernent le dépistage à Lomé et à Kara, suivi de vaccination des personnes non affectées.

Le président de ASADH a également dévoilé les activités programmées cette année et qui débutent le 16 juillet pour prendre fin le 27 juillet. Ainsi, il sera organisé durant cette période le dépistage dans les CMS d'Agoé, d'Adidogomé, au CHU Sylvanus Olympio au prix unique de 1000 F et la vaccination à 4000 F la dose (3 doses sont nécessaires pour se protéger efficacement de ce mal). Une façon pour cette ONG d'aider à prévenir le mal. Le 27 juillet, il y

aura une course à l'Université de Lomé.

Les hépatites, c'est une atteinte du foie. Les hépatites virales sont une atteinte du foie due aux virus, essentiellement les virus A, B, C et E. On peut avoir également une hépatite médicamenteuse (due à des médicaments).

" Les hépatites virales B et C se contaminent essentiellement par trois voies. Il s'agit de la voie sanguine, la voie parentérale incluant tout objet souillé de sang, la transfusion sanguine, le tatouage, la toxicomanie intraveineuse, la voie sexuelle et la transmission de la mère à l'enfant ", a précisé Dr Lawson-Ananissou. Les hépatites virales C se transmettent beaucoup plus par la voie sexuelle.

Il revient donc à chacun d'adopter des attitudes des comportements permettant d'éviter les hépatites. Les hépatites B et C non décelées et traitées, peuvent causer la cirrhose de foie et le cancer.

P. A.

Révélation de nouveaux talents de la musique Gospel

Le groupe Singers Trio lance son album " Création Divine "

La musique togolaise en général et le Gospel en particulier viennent de révéler de nouveaux talents : le groupe Singers Trio (Trio de chantres en français). Ce groupe a lancé son premier opus de dix titres intitulé " Création Divine " le mardi 10 juillet 2012 à l'hôtel Acropolis à Lomé.

Œuvre de trois jeunes filles, Lawson Judith, Aziti Pierrette et Akabassi Natacha, cet album essentiellement Gospel dédié à la gloire de Dieu est un brassage du Mina, du Fon (langue du Bénin) et du Français. Mélange de différents genres musicaux, " Création Divine " véhicule un message essentiellement axé sur la foi en Dieu et l'amour du prochain.

A entendre chanter ce trio, on dirait que tout a été facile pour ces filles. Et pourtant, souligne leur pro-

ducteur, l'expérimenté Atavi Montcho, directeur du label MAK Production, le travail a été très difficile et semé d'embûches de tous ordres. Il s'est réjoui du résultat obtenu et a rendu grâce à Dieu pour l'aide qu'il apporte aux artistes de gospel au Togo et dans le monde.

La qualité du produit ne doit pas suspendre, vu les compétences et le talent de ces jeunes artistes.

Pionnier de la musique Gospel au Togo (il est producteur et compositeur), Atavi Montcho sait déceler des grains de star pour ensuite les hisser au sommet de leur art. Il a produit les grandes voix de cette musique à l'instar de Tassivi Tobias, Dela Delali et bien d'autres, et il ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Directeur d'une société améri-

caine, il consacre aujourd'hui la plus grande partie de son temps à la musique Gospel.

Lui-même à 19 ans avait déjà du talent, a-t-il confié. " A partir des cris d'oiseaux, je pouvais composer une chanson ". Le groupe Singers Trio est donc en de bonne main et sa réussite dépendra de sa détermination et de sa volonté à appliquer les conseils de son mentor. Et quand on leur demande pourquoi elles ont choisi le gospel plutôt qu'une autre tendance musicale, Judith, Pierrette et Natacha répondent sans peine qu'elles veulent consacrer leur voix, offrir leur vie à Dieu.

Membre de la chorale " Lumière de Dieu ", le groupe Singers Trio s'est fait remarquer par les voix sublimes de ses membres en 2011 à l'initiati-

ve de Maman Célestine, fidèle de la même Eglise qu'elles. Leur producteur les a prises sous sa houlette et s'est totalement employé à polir et à professionnaliser leur don encore à l'état brut. Le travail est payant puisque en moins d'un an, ces graines de stars ont pu enregistrer leur tout premier " bébé ". Gbemagbe, Pardonne-moi, Alpha & Omega, Béni-moi, Il est mort pour nous, Yesu Kristo Nyo, Dommage pour l'esprit mauvais, Kpe kpe Segue, Mido Miton, Fon Bo Nou Ho De Towe sont les titres qu'on retrouve sur le CD audio.

Le CD est en vente chez M'Bolo et à la Radio de l'Evangile au prix de 1000 FCFA. Un album à écouter à tout prix.

Pierre A.

CHRONIQUE
de la semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récupéré n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

Directeur de la
Publication

ALIZIOU ESSODINA
90 01 21 69

REDACTION

AGBANDA Pierre
Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
Dao Kossi
Vicarmelo T.

Imprimerie Service Compris
Tirage : 2000 ex.



COMMISSION DE LA CEDEAO

COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Date début: **20/06/2012**; Date limite: **20/07/2012**

Client: **COMMISSION DE LA CEDEAO.**

Source de financement: **Budget de la CEDEAO**

Type: **Sollicitation de manifestation d'intérêt**

Titre: MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE VOYAGE POUR LE COMPTE DE LA COMMISSION DE LA CEDEAO

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est une organisation multilatérale sous-régionale créée le 28 mai 1975 et composée de quinze (15) Etats membres. Suite à la transformation du Secrétariat exécutif en une Commission en janvier 2007, la CEDEAO s'est de plus en plus impliquée dans la mise en œuvre de programmes stratégiques visant à accélérer la cohésion existante et à favoriser le retrait systématique des obstacles à l'intégration et à la coopération et qui sont axés sur chaque aspect de l'activité économique et socio-politique des Etats membres, en particulier dans les secteurs de l'industrie, du transport, des télécommunications, de l'énergie, de l'agriculture, des ressources naturelles, du commerce, des finances, des affaires sociales, de la prévention des conflits et du maintien de la paix.

Dans le Cadre de la mise en œuvre de ses activités, la Commission de la CEDEAO est donc désireuse de faire appel aux services d'une Agence de Voyages compétente ayant une expertise reconnue, afin de faciliter les itinéraires de voyage de la Commission, aussi bien à l'intérieur, qu'à l'extérieur de la sous-région.

I. Les services porteront sur la fourniture de services de gestion des voyages et autres services connexes, y compris, sans toutefois s'y limiter, les billets d'avion et le transfert de l'aéroport, ainsi que les services connexes, au meilleur coût, pour les membres du personnel et / ou leurs personnes à charge (pour des voyages officiels et non officiels), les consultants, les représentants de Gouvernements et les Participants aux réunions ou en mission officielle pour le compte de la Commission de la CEDEAO.

II. La Commission de la CEDEAO invite les Agences de Voyages admissibles des Etats Membres à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Agences intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services (brochures de présentation de l'Agence, références concernant l'exécution de contrats analogues avec les preuves y afférentes au

cours des trois dernières années, au moins 5 ans d'expérience professionnelle avérée, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel de l'Agence, et toutes autres informations utiles à l'exécution de la mission). Les Agences intéressées peuvent se constituer en Groupement en vue d'augmenter leur niveau de qualification.

III. Une Agence sera sélectionnée suivant la méthode basée sur la Qualification. Les Termes de référence pourront être consultés sur le site [www.ecowas.int/services/termes de référence](http://www.ecowas.int/services/termes%20de%20référence).

IV. Les Agences intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence aux adresses mentionnées ci-dessous du lundi au Vendredi de 9 heures à 16 H 00 GMT +1:

Commission de la CEDEAO, Direction de l'Administration Générale, Division Passation des Marchés, 1er Etage, 101, Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, PMB 401 Abuja, Nigeria.

Courriel: nkuakor@yahoo.fr; bangoura53@yahoo.fr; Kabimfr@yahoo.fr

V. Les Agences intéressées, possédant les compétences et l'expérience pertinentes, sont invités à manifester leur intérêt à offrir leurs services en faisant parvenir sous plis fermés avec la mention "MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE VOYAGES POUR LA COMMISSION DE LA CEDEAO, à ouvrir uniquement en présence du Tender Committee " un dossier de manifestation d'intérêt (1 original et 03 copies) " à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 Juillet 2012 à 16 H 00 GMT + 1 :

Commission de la CEDEAO, Direction de l'Administration Générale, L^{III} Etage, Bureau de la Directrice de l'Administration Générale, 101, Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, PMB 401 Abuja, Nigeria.

Directrice de l'Administration Générale



INTERNET HAUT DÉBIT POUR TOUS

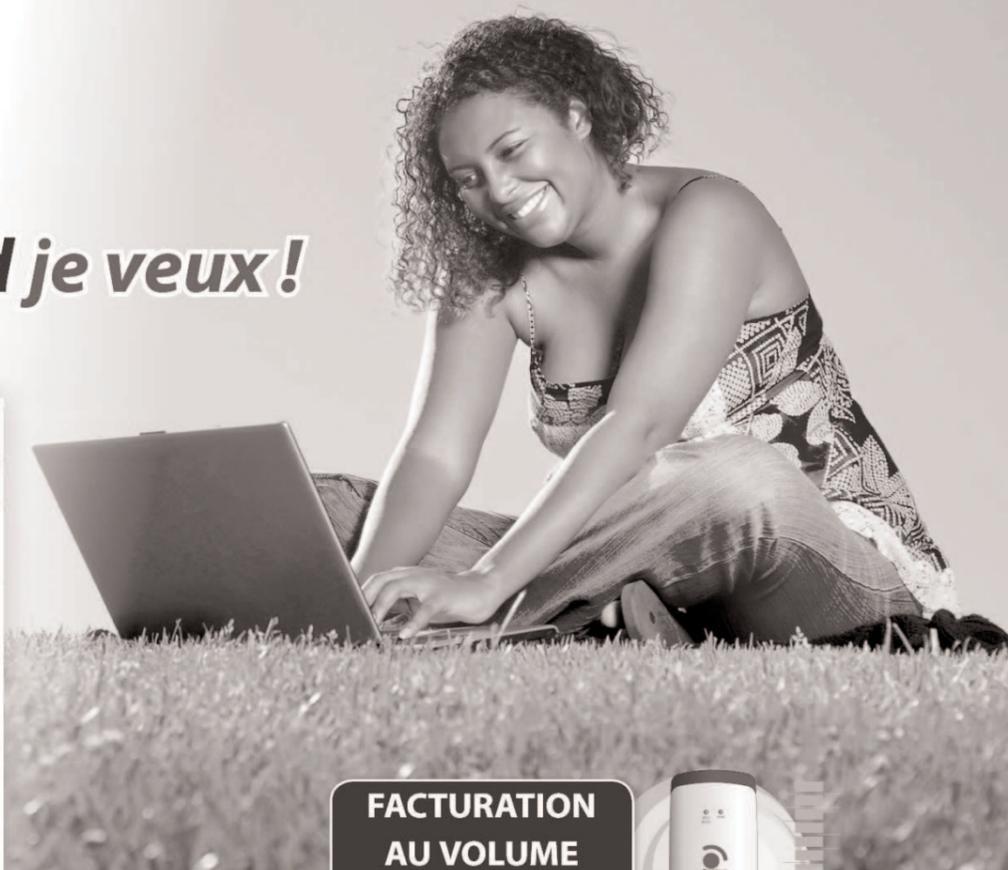
À compter du 1^{er} Juin 2012

L'INTERNET HAUT DÉBIT NOMADE

HELIM nomade

Où je veux, quand je veux!

FACTURATION AU VOLUME		
FORFAIT	PRIX TTC	VALIDITÉ
64Mo	485 F CFA	2j
128Mo	990 F CFA	3j
256Mo	1 985 F CFA	5j
512Mo	3 960 F CFA	10j
1Go	7 880 F CFA	15j
2Go	15 760 F CFA	20j
3Go	23 600 F CFA	30j



FACTURATION AU VOLUME
Pour des débits de connexion supérieurs à 200 Kb/s



Prix de la clé HELIM Nomade : **24 995 F TTC**

FACTURATION À LA DURÉE	
TEMPS DE CONNEXION	PRIX TTC
1H	360 F CFA

- Facturation par pas de 15mn
- Pas entamé facturé entièrement
- Tarif unique pour toute la journée (suppression d'heure creuse)



FACTURATION À LA DURÉE
Pour des débits de connexion jusqu'à 200 Kb/s



Frais de mise en service Internet : **5 900 F TTC**

Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom ou **appelez le 112.**

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS
Carrefour Fréau Jardin
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg